



VARAMBON

Bulletin municipal

Décembre 2017



Sommaire

- p.2** Edito du Maire
- p.3-4** Commissions et Budget Communal
- p.5-6** Histoire de Varambon
- p.7** Plantes envahissantes ou invasives
- p.9-10** Comment utiliser un DAE ?
- p.11-12** Cinéma rural Bresse Revermont
- p.13** Commission Fleurissement
- p.15-16** Ecole A l'Ain Clair
- p.18-20** Le Mot du Sou des Ecoles
- p.22** Amicale Chasse
- p.23-24** En avant !...
- p.25-27** Bretagne nous revoilà !
- p.28-29** Les Amis du CCAS 2017
- p.30** Comité d'Animation
- p.31-33** Une belle année pour le CMBA !
- p.35-36** Ils nous soutiennent

Varambon pratique

Ordures ménagères

Ramassage le mardi matin
Ramassage des sacs jaunes le jeudi matin tous les 15 jours
les semaines paires
Sortir les sacs la veille au soir

Déchetterie de Poncin

Ouverte le mardi, jeudi de 14 à 18h
et le samedi de 9 à 12 h et de 14 à 18h

Déchetterie de Jujurieux et Pont d'Ain

Ouverte le lundi, mercredi, vendredi de 14 à 18h et le samedi de 9 à 12h et de 14 à 18h

École de Varambon

Tél : 04 74 39 08 74
Directrice : Priscilla ALONSO

Mairie

Tél : 04 74 39 10 60
Fax : 04 74 39 16 40
mairie.varambon@wanadoo.fr
Permanences :
les lundis de 14 à 17h et les vendredis de 15 à 19h

Salle des fêtes Louis Galle

Renseignements réservation et tarifs auprès de la Mairie

Bulletin municipal – Décembre 2017

Directeur de la publication : Pierre DULAURIER

- Photos : Jean Jacques BAILLY
- Création graphique / Maquette : Daniel MARTIN-FERRER, Caroline MARTIN-FERRER
- Impression : ESPACE COPIE PRO BOURG-EN-BRESSE
- Correspondants : Le Progrès – Jean Jacques Bailly | La Voix de l'Ain – Alain Clerc
- Commission communication

Édito du Maire



1^{er} adjoint au Maire

Mme GABASIO Dominique

2^{ème} adjoint au Maire

M. KLETKE Gilbert

3^{ème} adjoint au Maire

M. MARTIN-FERRER Daniel

Conseillers

Mme BERNARD Maryse

Mme BESSON Mireille

M. DE BOISSIEU Henri

Mme ERRIGO Hortense

M. FLOQUET Michel

M. JOLIVET Jean-François

M. MOLTON Yves

M. OUDOT Pierre

Mme PINA Pascale

Mme SOUDY Hélène

M. ZWITSERS Vincent

Chers concitoyens,

Je suis heureux de vous présenter, cette année encore, au nom de l'équipe municipale, à chacune et à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches tous nos vœux pour cette nouvelle année. Les dramatiques événements qui se succèdent d'année en année, les difficultés économiques qui persistent ont insensiblement supprimé le droit à l'insouciance pour notre pays.

Nous vivons une ère incertaine et les circonstances exigent, de nous, courage, lucidité et responsabilité.

C'est bien sûr le défi de notre République mais c'est au cœur même de nos communes que se trouvent les premiers éléments de réponse. C'est au sein de nos territoires que se tissent les solidarités du quotidien, au sein de nos écoles que se transmettent les valeurs de la République, au coin de nos rues que se construit le précieux « Vivre ensemble ». Nous avons dépassé le seuil du mi-mandat et si nous n'avons rien abandonné des projets évoqués fin d'année 2016 :

- ✓ La réfection des escaliers de l'église
- ✓ L'aménagement piétonnier de la rue des Rives de l'Ain et celui du chemin du port
- ✓ La sécurisation et aménagement de la traversée de la Madeleine
- ✓ Le schéma directeur d'assainissement

Nous nous trouvons aujourd'hui et encore pour quelques mois dans le temps administratif : celui de l'instruction des dossiers et de l'attribution des subventions.

2018 devrait être l'année des réalisations. Chacun(e) d'entre vous est informé(e) régulièrement de la vie de notre commune par le compte-rendu du Conseil municipal qui vous est remis à votre domicile. Je ne vais donc pas me livrer à une redite fastidieuse des réalisations et des actions de l'année écoulée. Force est de constater qu'un certain égoïsme a tendance à se développer au détriment de l'intérêt général mais, comme le disait Oscar Wilde : « Le véritable égoïste n'est pas celui qui vit comme il lui plaît, c'est celui qui veut que les autres vivent comme il lui plaît. »

En cette année 2018, permettez-moi de formuler pour notre commune des vœux de solidarité et de prospérité.

Commissions

	Responsable(s)	Autres Membres	Non élus
FINANCES	Dominique GABASIO	Pierre DULAURIER Gilbert KLETKE Daniel MARTIN-FERRER Hélène SOUDY Henri De BOISSIEU	
COMMUNICATION	Daniel MARTIN-FERRER	Vincent ZWITSERS Mireille BESSON Pierre OUDOT	Jean-Jacques BAILLY
CONSEIL D'ECOLE	Pierre DULAURIER Dominique GABASIO		
URBANISME/TRAVAUX	Gilbert KLETKE	Pierre DULAURIER Dominique GABASIO Hélène SOUD Michel FLOQUET Jean-François JOLIVET Vincent ZWITSERS Mireille BESSON	Jean-Claude DURUAL Jean-Pierre BERNARD
FLEURISSEMENT	Mireille BESSON	Maryse BERNARD Pascale PINA Pierre OUDOT	Sylvie BARTHE Marie-Josée POZOS Angel POZOS Lucien PRACHT Maryvonne DULAURIER
CIMETIERE	Pierre DULAURIER	Pierre OUDOT Michel FLOQUET Gilbert KLETKE Dominique GABASIO	
CCAS	Pierre DULAURIER	Dominique GABASIO Pierre OUDOT Maryse BERNARD Yves MOLTON	Solange ROQUE Renée MOLLARD Marie-Anne GIL William ERRIGO

Commissions de la communauté de communes :

TOURISME / ECONOMIE TOURISTIQUE		Hortense ERRIGO Pascale PINA
PETITE ENFANCE / JEUNESSE / PERSONNES AGEES		Pierre DULAURIER Dominique GABASIO
AMENAGEMENT DE L'ESPACE, CADRE DE VIE, EQUILIBRE DU BASSIN DE VIE ET A LA MUTUALISATION		Dominique GABASIO Daniel MARTIN-FERRER
ECO-CITOYENNETE, ORDURES MENAGERES ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		Yves MOLTON Vincent ZWITSERS
VOIRIE, BATIMENTS ET TRAVAUX DIVERS		Gilbert KLETKE Jean-François JOLIVET
FINANCES, FISCALITE ET GESTION		Pierre DULAURIER Henri De BOISSIEU

Budget communal 2017

Fonctionnement équilibré	327 337,32 €
Investissement équilibré :	156 442,00 €
Dont dépenses travaux, ...	111 000,00 €
...remboursement emprunts,...	40 410,00 €
...Excédent fonctionnement	26 537,32 €

Taxes locales	Taux communal 2016	Taux communal 2017
Taxe d'habitation	11,08 %	11,08 %
Taxe foncière propriétés bâties	12,89 %	12,89 %
Taxe foncière propriétés non bâties	36,93 %	36,93 %

Budget assainissement 2017

Fonctionnement équilibré	65 646,62 €	65 646,62 €
Investissement équilibré	108 249,49 €	108 249,49 €
Emprunt		6 200,00 €
Schéma dir. assainissement		50 000,00 €
Excédent reporté		89 088,49 €

L'histoire de Varambon

Origine

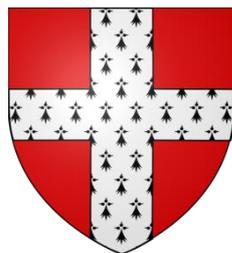
C'est au XVI^{ème} siècle seulement que le nom de Varambon apparaît pour la première fois dans deux ouvrages historiques.

L'histoire de Bourgogne, d'Elbène, abbé de Hautecombe et César de Nostradanus, chronique de Provence.

Le nom de Varambon de La Palud était inscrit autrefois au monastère Saint-Honvrat, près d'Arles. Elle nous apprend que Varambon de La Palud participa en 1033 à une campagne contre les Sarrazins, aux côtés de Bérolde de Savoie. Le titre de Baron était donné à La Palud, premier possesseur du sol. Il tire son nom de Palud qui veut dire marais. Le château de La Palud fut originellement bâti à l'endroit qui en porte le nom entre Richemont et la route des Carronnières à Chalamont. Au XI^{ème} siècle, cette voie perd de l'importance, les La Palud abandonnent leur forteresse et en érige une autre à l'emplacement actuel de la Vierge, au sommet du coteau de Montmélian. Comme cela apparaît, ils se contentent d'accoler à La Palud, le nom de Varambon, à l'ancien fief, le nom du nouveau. Le château est très rudimentaire : une tour de briques, quatre tours d'angle, une palissade, des échelles pour accéder aux étages. Probablement, les pierres de l'édifice de La Palud ont été réemployées.

Le village de Varambon, le village primitif était sans doute lacustre. Il était dédié au dieu Var, dieu celtique qui veille sur les eaux et sur les bois. Saint-Paul-de-Varax, Varey ont cette même origine. Les Ambarres, peuplade franque, s'étaient établis dans les Dombes. Varambon se décompose en trois syllabes qui signifient donc que ce site baigné par les eaux claires du Suran était sacré, sous la protection du dieu Var et font allusion à la présence des Ambarres. Jusqu'au XIII^{ème} siècle, le patrimoine des sires de Varambon est conservé intact en étendue et en souveraineté. Les deux fils de Guillaume 4^{ème}, seigneur de Varambon, démembrent le fief. Un acte fait foi de la souveraineté du fief. Les sires rendent la justice, perçoivent les impôts et ne doivent l'hommage à aucun de leurs voisins.

Blason de la famille de La Palud



Mourir plutôt que le souiller

(Mourir plutôt que de souiller)

En 1272, une première menace politique se profile sur le fief de Varambon ; Amédée de Savoie épouse Sybille de Bâgé et devient maître de la Bresse, Il possède déjà le Revermont puis il obtient Pont d'Ain, Coligny-le-Neuf, Saint-André-sur-Suran, Treffort, Saint-Etienne-du-Bois, Il a de grandes ambitions politiques et la maison de Savoie, à l'origine très obscure, va sortir de l'ombre.

Les sires de Beaujeu puis les ducs de Bourbon se créent une principauté indépendante dont les centres furent Thoissey, Chalamont, Trévoux qui fut dotée d'un parlement, Amédée IV de Savoie fait construire deux ponts, l'un à Pont d'Ain, l'autre sur le Suran.

Naturellement, il ne prend pas l'avis de Gérard de La Palud sur les "terres" duquel, sont construits les ponts.

S'ils facilitent l'accès à la Bresse au Comte de Savoie, ils privent Gérard des revenus considérables que lui valaient le Bac de Varambon installé et établi par ses ancêtres. Finalement un accord fut passé et il fut convenu que Gérard percevrait des droits de péage, les deux deniers règlementaires sur le pont de l'Ain à condition qu'il reconnaisse, lui et ses successeurs tenir en fief de la maison de Savoie et de ses descendants lesdits deux deniers de péage.

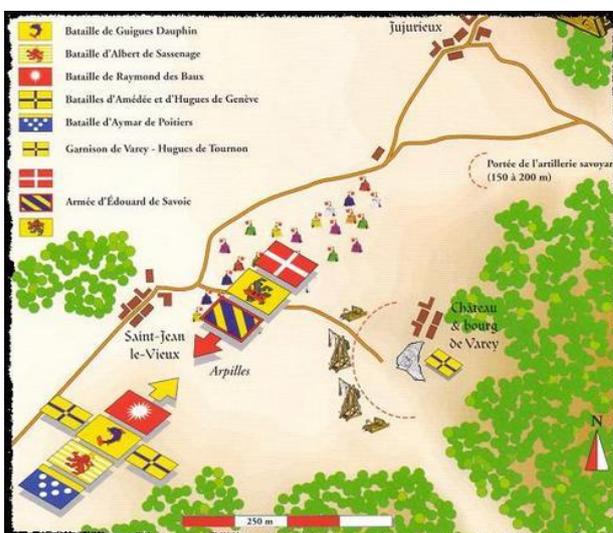
Vers la fin du XII^e, Aymon, fils de Gérard, en désaccord avec son père, vint subitement à la tête de quelques troupes, investir et occuper le château de Varambon. Il ne rendit la liberté à son père qu'au bout de deux mois, après qu'il lui eut abandonné en bonne et due forme la terre et la forteresse de Varambon, Gérard fit construire Richemont où il se retira et déshérita ce fils ingrat au profit de ses frères. Néanmoins, Aymon faisant fi des dispositions testamentaires de son père et après l'arbitrage de Théobald de Versailleux, il recouvre Varambon. Aymon, veuf, se remarie avec Mathée d'Asnière qui lui apporte en dot des terres dépendant de la sirie de Bâgé.

De ce fait, Aymon doit désormais foi et hommage à Amédée de Savoie qui le détenait. Il fut l'ami du Comte de Savoie plus que son vassal. Aymon mourut en 1318 à Richemont, assassiné dit-on, par son frère. Son fils, Pierre, combattit les Anglais aux côtés du roi de France.



Pierre II de Savoie

Bataille de Varey (1325)



Deux puissances prépondérantes se disputaient la suprématie sur les seigneurs de la Bresse et du Bugey : les Comtes de Savoie et les Dauphins du Viennois. Amédée de Savoie avait forcé bon nombre de seigneurs à l'accepter comme suzerain. Son fils, Édouard de Savoie qui avait entrepris une campagne heureuse voulut renouveler ses succès et attaqua la place forte la plus importante de l'Ain : le château de Vairey (1325)...



Plantes envahissantes ou invasives

La renouée du Japon

Fallopia japonica ou Polygonum cuspidatum

Introduite en France au XIXème siècle, elle fait partie des plantes les plus invasives que l'on connaisse en France et dans notre région.

Elle est très résistante aux luttes chimiques. La lutte mécanique est en cours dans certains sites comme le lac du Bourget ou encore à Anduze dans le Gard. L'éradication des rhizomes est très difficile car le moindre petit bout de racine restant en terre permet à la plante de repousser. On peut comparer l'envahissement de la renouée du Japon à celui de certains bambous de nos régions, ils ont le même système racinaire. La renouée pousse et se multiplie même dans les villes, sur les terrains industriels, abandonnés, sur les berges, au bord des plans d'eau et, bien sûr, même dans nos potagers.

Aux Pays-Bas elle est nommée " la menace verte ". Pour essayer de la neutraliser il faut enlever un maximum de racines, qu'il faut détruire, et quand ce n'est pas possible, il faut couper les jeunes pousses très régulièrement pour éviter que le terrain ne soit complètement envahi. C'est une plante comestible, les jeunes pousses les plus tendres peuvent se cuisiner comme des poireaux et se consommer avec une vinaigrette, mais il faut vérifier que le terrain sur lequel elle pousse soit sain et non pollué. Le Resvératrol une substance tirée de cette plante et de ses rhizomes est un anti-oxydant puissant qui peut être utilisé en traitement alternatif des maladies actuelles.

Point Accueil Solidarité

P . A . S

Maison Médiale – 16 rue du 1er Septembre 1944

01160 PONT D'AIN

04 74 39 07 21

Assistantes sociales : Mmes Delale, Alberge, Quirot de Poligny

Puéricultrices : Mmes Dag, Gotte

Secrétaire : Mme Genoux

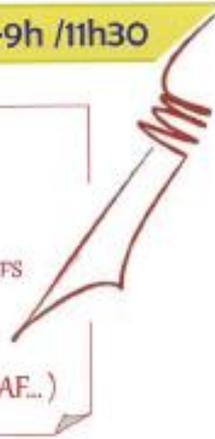
PERMANENCE GRATUITE

Ecrivain public

Animée par une équipe de bénévoles

Les 1^{er} et 3^{ème} JEUDIS du mois—9h /11h30

- ✓ RÉDACTION ET LECTURE DE COURRIER
- ✓ RÉDACTION DE LETTRE DE MOTIVATION
- ✓ MISE EN FORME DE CV
- ✓ RÉDACTION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS (LOGEMENT, ALLOCATIONS...)
- ✓ ACCÈS INTERNET POUR TÉLÉ- DÉCLARATIONS (IMPÔTS, PÔLE EMPLOI, CAF...)



A la Maison Médicale – 2^{ème} étage

16 Rue 1er Septembre 1944

01160 Pont d'Ain

Sur RDV uniquement,

Tél : 04 74 39 07 21



L'arrêt cardiaque – le DAE

(Défibrillateur Automatisé Externe)

La commune vient de se doter de deux défibrillateurs mais à quoi servent-ils ?

Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la **fibrillation**.

Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises **dans les premières minutes** qui suivent l'arrêt cardiaque.



Comment utiliser un DAE ?

La victime ne réagit pas, ne respire pas normalement et un DAE est disponible.



Poursuivez la réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée du DAE.

Dès que celui-ci est disponible, mettez-le en marche et prenez connaissance des instructions figurant sur l'appareil.

Pendant ce temps, si plusieurs sauveteurs sont présents, l'un d'eux doit poursuivre la réanimation cardio-pulmonaire.



Dénudez la poitrine de la victime et placez les électrodes à même la peau conformément aux instructions figurant sur leur emballage ou sur les électrodes elles-mêmes.

Assurez-vous que personne ne touche la victime lorsque le DAE analyse son rythme cardiaque.



Si un choc électrique doit être administré, assurez-vous que toutes les personnes présentes sont éloignées de la victime et de son environnement immédiat.

Appuyez sur le bouton si cela vous est demandé. Un défibrillateur entièrement automatique administrera la choc électrique sans votre intervention.



Si le DAE vous y invite, effectuez des compressions thoraciques sans tarder. Alternez les séries de 30 compressions et de 2 insufflations.

Continuez à suivre les indications du DAE jusqu'à ce que la victime retrouve une respiration normale ou jusqu'à l'arrivée des secours.



Si la respiration redevient normale, arrêtez la réanimation, mais n'éteignez pas le DAE et laissez les électrodes en place sur la poitrine de la victime. Si celle-ci reste inconsciente, mettez-la sur le côté, en position latérale de sécurité.

Ces contenus sont extraits du guide des gestes qui sauvent de la Croix-Rouge française, remis à chaque participant à une formation PSC 1. Textes : Dr Pascal Cassan, Dr Daniel Meyran, Dr Vincent Hubert - Photo : Valérie Archeno - Illustrations : Philippe Diemunch - Pictogrammes : Yann Brien.



Le Cinéma Rural Bresse Revermont

2017 a été une bonne année pour le cinéma à Varambon avec 25 entrées en moyenne par séance.

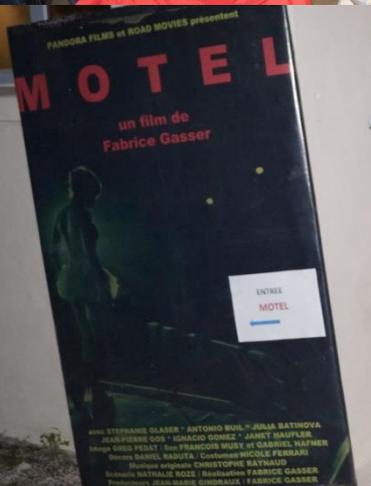
Nous remercions les varambonnais fidèles et les habitants des communes environnantes qui font que le cinéma itinérant trouve une place dans nos petites communes.

Cette année nous avons fait une projection privée ouverte à tous les adhérents du site du cinéma.

Nous avons projeté MOTEL le film de Fabrice Gasser réalisateur varambonnais.

Les personnes présentes ont apprécié cette initiative.

Pour bénéficier des prochaines programmations de films, n'hésitez pas à nous contacter à cine.varambon01@orange.fr ou sur le site de Varambon.



Commission Fleurissement



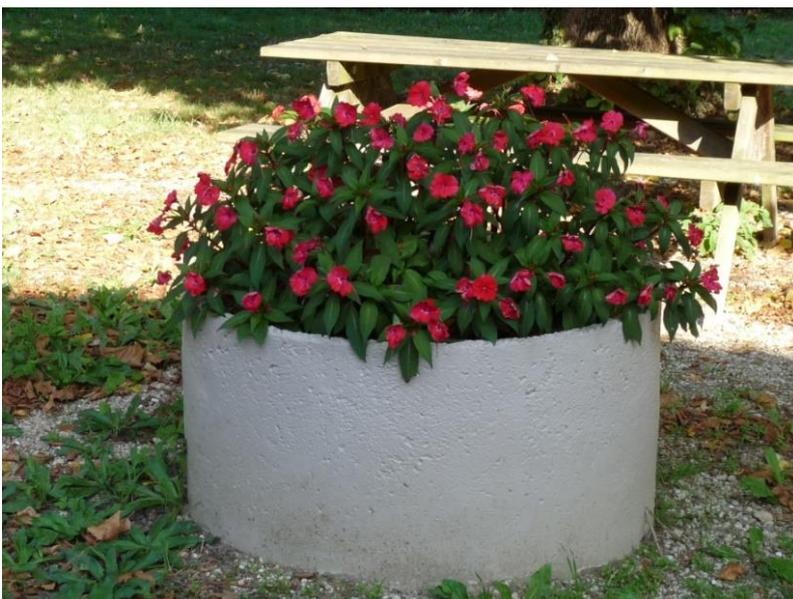
Cette année encore, la commission s'est efforcée à améliorer le fleurissement de la commune malgré les fortes chaleurs et le manque de pluie, en revanche, celui-ci a connu une belle arrière-saison.

Au printemps, de nouveaux rosiers ont été plantés dans le massif de l'église, entretenu depuis avec amour par un bénévole. Deux pots ont été installés en bordure de la rue des Rives de l'Ain.

Le triangle vers l'auberge a été réaménagé. A la place des buis, un petit massif a été créé avec l'aide de l'employé communal. Des lavandes ont été plantées ainsi que des bruyères d'hiver qui égayeront les journées grises en attendant la venue du printemps qui verra fleurir les tulipes et les pensées viola cornuta mises en place cet automne dans les pots et jardinières de la commune.

Merci à toute l'équipe de la commission de fleurissement ainsi qu'à toutes les personnes qui, généreusement, donnent de leur temps pour l'arrosage et l'entretien de la commune.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux à tous.



les **cambriolages,**
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



© M1/55/DICOM/05-2016 © maxsm - Fotolia.com

Vous vous absentez ?

Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr



Retrouvez tous les bons réflexes
dans notre brochure et sur internet

 [ministere.interieur](https://www.facebook.com/ministere.interieur)

 [@Place_Beauvau](https://twitter.com/Place_Beauvau)



Comme chaque année, nous avons fêté le Carnaval. Nous nous sommes déguisés, le thème était « la danse » et nous avons mangé de bonnes crêpes !

*Ecole
à l'Ain Clair*



Le spectacle de fin d'année : le thème était «la danse». Nous avons donc chanté et dansé sur des chansons comme « toi plus moi ».



Pour finir l'année, un bal a été organisé au Clos.

Nous avons fait le tour du monde en dansant : la Valse de Vienne, le Tango d'Argentine, la country des Etats-Unis... Nous nous sommes vraiment amusés.



Pour la sortie de fin d'année, la classe des Petits a passé la journée dans la nature. Au programme : découverte du Land Art, course d'orientation dans les bois et accrobranche.

C'était une bonne journée !



La classe des Grands est partie 2 jours à Paris : visite des opéras, croisière sur la Seine, ...

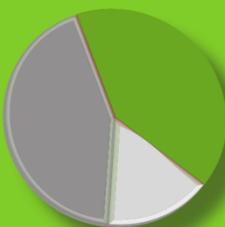
Un joli voyage qui nous aura permis de découvrir la capitale.

NOUVEAU Programme OPAH⁽¹⁾ 2018 - 2020

OPAH > Une action intercommunale qui permet un accompagnement technique et des subventions pour rénover les logements.

POTENTIEL DE LOGEMENTS À RÉNOVER **922**

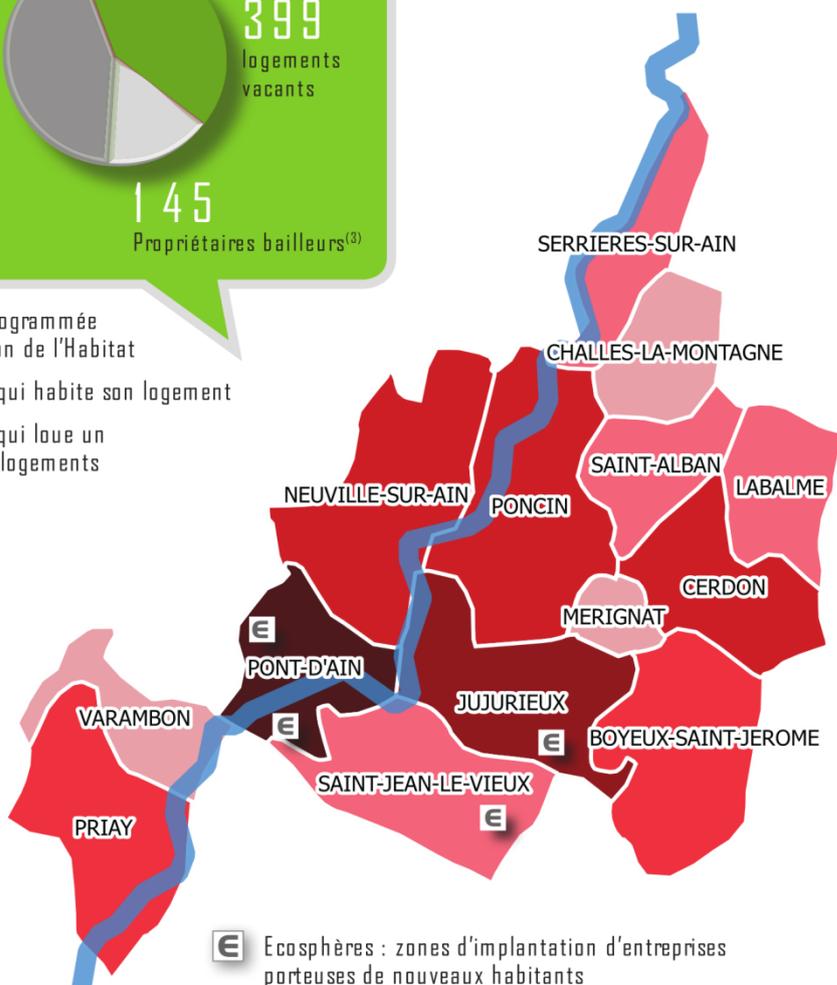
378
Propriétaires occupants⁽²⁾



399
logements vacants

145
Propriétaires bailleurs⁽³⁾

- (1) Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- (2) Propriétaire qui habite son logement
- (3) Propriétaire qui loue un ou plusieurs logements



E Ecosphères : zones d'implantation d'entreprises porteuses de nouveaux habitants

LES PRIORITÉS DU PROGRAMME

- Lutter contre la précarité énergétique en améliorant la performance énergétique des logements

Favoriser l'autonomie des personnes âgées ou handicapées par l'adaptation de leur logement

Réhabiliter les logements vacants en vue de développer les logements locatifs à « loyer modéré »

Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé



LETTRE INFORMATIQUE 2017 RESPONSABLE - RSP.FR

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ET AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION, QUELLE EST LA MARCHÉ À SUIVRE ?

Demander à la communauté de communes ou à votre mairie la fiche permettant de renseigner votre projet ou télécharger cette fiche sur :

www.ain-cerdon.fr

En savoir plus :

04 74 2102 01 accueil.ain@soliha.fr

Programme OPAH
2011 - 2015

104 logements rénovés

5 millions de travaux réalisés

DONT

2,5 millions d'aides

ANAH (Etat) : 33,5%
Département de l'Ain : 7%
CCRAPC : 9,5%

S'installer durablement



Le Mot du Sou des Ecoles

L'Association du Sou des Ecoles de Varambon est une association de Parents d'Elèves qui a pour but de financer diverses activités, sorties ou événements sportifs, culturels, pédagogiques et ludiques pour chaque enfant du village scolarisé à l'école A l'Ain Clair.

Lors de l'année 2016/2017, la générosité des donateurs et le grand cœur des bénévoles ont permis encore une fois aux enfants de participer à de très nombreuses activités et sorties scolaires, et à équiper l'école :

Dès la rentrée, le Sou a renouvelé une partie de la collection de livres et de dictionnaire de l'école.

A l'automne, les Cm1/Cm2 se sont mesurés à d'autres classes alentours, lors du Cross de Pont d'Ain, dans le cadre de l'USEP.

Ils ont ensuite pu exprimer leur agilité et leur sens du rythme avec des cours de Hip Hop chaque vendredi, entre la Toussaint et Noël, dans l'enceinte de l'école, avec un professeur spécialisé.

Pour les illuminations, les petits et les grands ont défilé avec joie sur le Chemin du Port, avec leurs lampions colorés jusqu'au Clos des Brotteaux, où les attendait une crêpe bien chaude offerte par le Comité d'Animation.

Pour Noël, le Sou a offert à l'école des instruments de musiques et des jeux de groupe Oxybul.

Cette année encore, les élèves des deux classes ont participé au programme des « Ecrits Courts », petits textes rédigés par les enfants sur des thèmes imposés, puis publiés dans un petit livre, en association avec d'autres écoles du département.

Le voyage de fin d'année de la classe des petits (GS/CP/CE1) a consisté à passer une journée au Parc Aventure de la Bresse à St Etienne du Bois, avec au programme Land'Art, pique-nique et accrobranche.

Les Grands (CE2/CM1/CM2) ont pu quant à eux découvrir les beautés de Paris lors d'un séjour de 2 jours au mois de Juin, avec voyage en train et métro, et balade en bateau-mouche sur la Seine.

Toute l'école a pu assister au spectacle de danse participatif « Le Bal » avec la Compagnie Shagaï au Clos des Brotteaux.

En fin d'année, la classe des Grands a même participé au grand spectacle/chorale « Aldebert » en association avec le Collège de Pont d'Ain.

Enfin, des bons d'achats CULTURA ont été offerts aux élèves de CM2 lors du goûter de la fête de fin d'année.

Pour financer toutes ses activités et sorties, le Sou a organisé cette année :



Une soirée couscous à la salle des fêtes avec repas complet et portions à emporter, qui malheureusement a été annulée faute de commandes suffisantes,



Une vente de brioches à Varambon, au mois de Juin, durant laquelle les Varambonnais nous ont réservé un accueil très chaleureux,

Notre participation au vide-grenier de Neuville sur Ain du mois d'Août qui nous a permis de vendre quelques anciens lots des lotos précédents en stock depuis plusieurs années.

Le 17ème vide-grenier qui a une nouvelle fois été un vif succès, avec un nombre d'exposants et de visiteurs jusqu'alors inégalé. Le soleil et la chaleur étant bien au rendez-vous !

Toutes ces manifestations se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur, grâce à la mobilisation des parents (beaucoup de nouveaux parents se sont investis cette année) et avec l'aide de l'équipe enseignante, qui ont été une nouvelle fois tous très présents. Nous les remercions pour leur efficacité et leur réactivité !

Nous remercions également la Municipalité pour la mise à disposition de locaux, l'attribution de la subvention annuelle. Et surtout pour son soutien lors de l'organisation du vide grenier, malgré les contraintes dues au Plan Vigipirate Renforcé, avec le prêt du camion Municipal en protection anti voiture-bélier.

Agenda

Vendredi 8 décembre 2017 : Retraite aux flambeaux dans les rues du Village (avec le concours du Comité d'Animation à la Salle des Fêtes),

Samedi 3 février 2018 : Soirée couscous à la Salle des Fêtes avec barquettes à emporter et repas sur place,

Dimanche 1er avril 2018 : chasse aux œufs sur le parcours sportif des Brotteaux (nous confirmer si cela est possible au niveau autorisation d'utilisation du domaine public), point de ralliement au City Stade.

Dimanche 27 mai 2018 : vente de brioches au Village,

Samedi 30 juin 2018 : concours de pétanque amateur au Clos des Brotteaux,

Dimanche 30 septembre 2018 : grand vide grenier au Clos des Brotteaux.



Nous remercions enfin le Comité d'Animation, le CCAS, l'Amicale Chasse Druillat/Varambon pour le prêt de matériel.

Nous saluons aussi tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour des coups de main indispensables lors de nos manifestations.

Nous leurs sommes très reconnaissants.

Nous repartons cette année avec un Bureau pratiquement identique à l'année précédente :

Christine SORNAY : Présidente

Sylvie PASTOR : Vice- Présidente

Marylène D'ANGELA : Trésorière

Elodie MELLET : Secrétaire

Sophie LACROIX : Secrétaire adjointe

Nous espérons que tous les parents d'élèves seront présents aux différentes manifestations à venir. Nous comptons sur eux, car l'année 2018 marquera les 40 ans de l'Association !

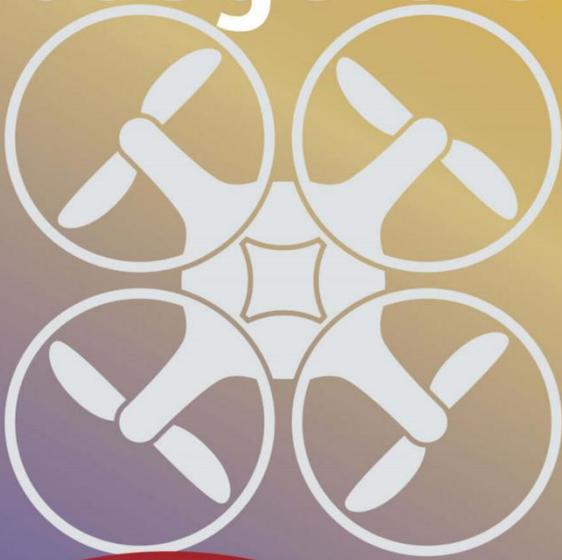
Contact Sou des Ecoles :

Boîte aux lettres vers l'Ecole, 580 Chemin du Port,
01160 VARAMBON.

Portable du Sou : 07.82.87.35.14 (en fonctionnement lors des manifestations uniquement).

Email : sousdesecolesvarambon@gmail.com

Usage d'un drone de loisir



**Assurer
la sécurité
des personnes
et des autres
aéronefs est
de votre
responsabilité**

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6232-4 du code des transports.

Règles d'un bon usage d'un drone de loisir
Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile :
www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html

1 Je ne survole pas les personnes.

2 Je respecte les hauteurs maximales de vol.

3 Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.

4 Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.

5 Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.

6 Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.

7 Je respecte la vie privée des autres.

8 Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.

9 Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.

10 En cas de doute, je me renseigne.



Amicale Chasse

Agenda

09 et 10 Juin 2018

Ball-Trap

Membres du conseil
d'administration :

- BAILLY Jean-Jacques
(président)
- BELLET Bernard
- BERNARD André
- BERNARD Guillaume
- BERNARD Jean-Pierre
- DURAND Michel
- PLOY Jean-Paul

Nous sommes 20 chasseurs



Les années passent et se ressemblent puisque ainsi nos activités 2017 étaient les mêmes qu'en 2016 avec notre journée conviviale qui a eu lieu le 29 avril au Clos des Brotteaux, le ball-trap les 10 et 11 juin au Clos des Brotteaux aussi. Deux assemblées générales se sont tenues le 24 mars et le 30 juillet.

Journée conviviale du 29 avril :

Cette année nous nous sommes donnés rendez-vous au Clos des Brotteaux avec nos amis chasseurs de Druillat.

60 personnes étaient présentes avec conjoint(e). Présents aussi les bénévoles, les personnes avec lesquelles nous travaillons pendant l'année, quelques élus ou représentants d'autres sociétés ou associations. Des chasseurs spécialistes dans la cuisson au four à bois étaient volontaires pour préparer le repas à base de gibier. Le civier, en entrée, composé avec des têtes de sanglier avait été élaboré quelques jours avant.

Ball-trap des 10 et 11 juin :

Nous avons reconduit cette année la même organisation que l'année précédente. Les installations comprennent deux lanceurs de plateaux, un lanceur appelé chandelle qui envoie les plateaux verticalement et un lanceur au sol rabbit. Les tireurs étaient nombreux, nous avons réalisé 170 planches de cinq à huit personnes. Six séries spéciales ont été organisées dans lesquelles 117 spécialistes se sont affrontés pour remporter les nombreux lots mis en jeu.

Au final l'Amicale était satisfaite du résultat, et des remerciements vont encore aux bénévoles pour leur précieux coup de main.



En Avant !...

Randonnée pédestre avec le Comité d'Animation

Le dimanche 21 mai 2017 a eu lieu la rando annuelle organisée par le Comité d'Animation de la commune. Jean-Pierre, le président, avait confié à Jean-Jacques l'élaboration du circuit et l'accompagnement de cette marche.

9 heures : Après inscription (3€) de quarante-deux participants et le café offert nous partons du Clos des Brotteaux pour une boucle de 10kms,

d'abord la traversée du village par le Chemin du Port et la rue des Rives de l'Ain, passons devant le cimetière puis à gauche nous prenons la montée vers le hameau du Cruix.



A l'entrée de Druillat nous montons en direction du réservoir d'eau, une halte nous permet de voir Druillat de haut (Alt. 313m), nous passons au bois Chardonnières, et nous descendons en direction des Clartières et le moulin Bernard. Puis direction Pontsuard par le chemin des Besses pour arriver sur le pont du Durllet, déjà 6kms dans les jambes.



10 heures 30 : Pose détente au pont du Durllet où nous attendent quelques membres du Comité qui ont dressé un buffet avec charcuteries, gâteaux, boissons... tout le monde apprécie ce réconfort.

Après vingt minutes d'arrêt nous repartons, reste 4 kms.

10 heures 30 + vingt minutes : C'est la forêt de Pontsuard par le lieu-dit : « La Trappe du Loup », puis nous prenons l'Allée des Brosses en direction du hameau de la Magdeleine, nous passons par le mont Margueron point le haut de la commune (Alt. 341M).

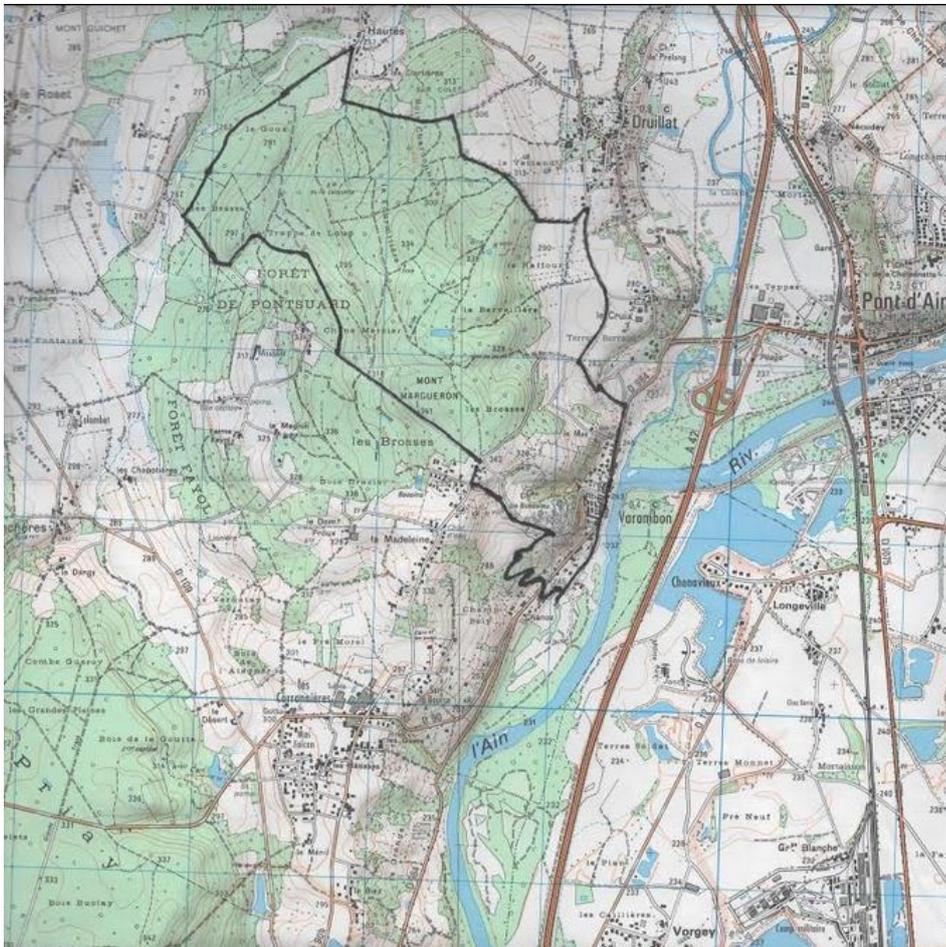


A la Magdeleine nous sommes vers l'ancien cimetière et ses trois tombes conservées.

Ensuite c'est la descente vers le château De Boissieu, puis l'avenue du château, voie qui est réservée aux promeneurs, enfin vers l'école notre point de départ est là.

11 heures 45 / 12 heures :
Arrivée au Clos des Brotteaux où tous les participants sont satisfaits de cette rando passée avec le beau temps, la bonne humeur et la convivialité.

*A bientôt pour la
prochaine édition
en 2018 !*



Bretagne nous revoilà !

Golfe du Morbihan Bonjour !

Eh oui c'est à nouveau en Bretagne, que le groupe d'intrépides voyageurs des « Amis du CCAS » est parti du 3 au 10 octobre 2017 pour un périple de 2479 Kms.

La période pouvait sembler un peu tardive pour se rendre dans cette région et de nombreuses interrogations sur le temps, les températures, les jours qui raccourcissent ont animé le groupe mais le moral de chacun a été au rendez-vous dès le 1er jour et notre bonne étoile légendaire nous a donné raison tout au long du séjour. C'est donc un groupe de 36 personnes qui a quitté Varambon le 3 octobre dès 4h30 du matin sous la pluie pour un voyage de 12 h environ.

Direction SARZEAU (pointe de PENVINS plus exactement) au village vacances ULVF de Ty An Diaoul (maison du diable en Breton).

Petit village vacances avec des logements individuels pour 2 personnes bien équipés en rez-de-jardin autour d'un bâtiment accueillant les communs (salle à manger, salle de spectacle, bar, accueil...)



C'est donc vers 17 h 30 que nous sommes arrivés sur place pour découvrir ce lieu qui allait nous héberger pendant ces 7 jours. Après l'accueil de Serge et de José (directeur et directeur adjoint) chacun a pu prendre possession de son logement avant la présentation de l'équipe et du déroulement de la semaine.



Le 1er jour, C'est Martine, notre guide (bretonne de souche) qui nous a accueillis pour nous présenter le village et nous accompagner dans une petite balade à pied dans les environs et la découverte du bord de mer et de PENVINS

En fin d'après-midi de ce premier jour, et pour nous mettre l'eau à la bouche, c'est au Viviers de Banastère que nous avons pu découvrir le monde de l'ostréiculture et déguster de délicieux produit du terroir (huitres et crevettes arrosées d'un délicieux verre de blanc)



C'est donc ainsi que nous avons débuté notre séjour, sous le soleil, la bonne humeur de notre guide et son cri de ralliement.

Prêts pour 6 jours de découvertes sur les routes et les eaux du golfe en passant par :

Auray et le petit port de St Goustan

Ste Anne d'Auray et sa basilique, haut lieu du pèlerinage breton depuis la visite du Pape Jean-Paul II en août 1996

Quiberon par la Côte sauvage et la visite de la conserverie de poissons la Belle Iloise.

Carnac et son alignement de Dolmen, la Trinité sur Mer

Ballade sur une vedette dans le Golfe du Morbihan avec une escale sur l'île aux Moines surnommée « La Perle du Golfe »

La presqu'île Guérandaise par la côte sauvage, le Croisic, Saillé et sa maison du paludier, la ville fortifiée de Guérande

Vanne avec sa vieille ville, ses remparts, ses jardins et son lavoir

Le musée de la résistance bretonne, la Gacilly ville d'artisans créée par Yves Rocher, Rochefort sur Terre, village fleuri où les maisons sont bordées de géraniums lierres

Questembert et sa halle du marché datant du XVI^e siècle

Belle Ile en Mer, la plus grande des îles bretonnes : découverte en autocar local des villages de Le Palais, le charmant port de pêche de SAUZON, la pointe des Poulains et son phare, BANGOR et le site de Goulphar





La région est également renommée pour faciliter la dégustation de produits tels que :

Le cidre avec le Musée du Cidre Clos St Armel à Héro du Rhuys

Les gâteaux bretons avec la biscuiterie de Kerlann à Auray

Malheureusement nous n'avons pu déguster les fameuses crêpes bretonne ou galette de Sarazin, la saison étant finie et les crêperies fermées.

Bien sûr, certains ou certaines parmi les plus gourmands, ont réussi à s'esquiver pour trouver et aller goûter au moins une crêpe au chocolat.

Nous ne dévoilerons pas les noms mais ils se reconnaîtront !



Parmi les soirées animées par le village, nous avons pu participer au spectacle incontournable des danses folkloriques et à l'apprentissage (parfois difficile) des pas de danses et également au plaisir de voir le chauffeur de chez Philibert, Gérard, s'exercer au maniement de la vielle avec les animateurs du centre.

La semaine est passée très vite et le voyage de retour est arrivé bien vite.

Nous sommes revenus plein de beaux paysages dans la tête. C'est également avec beaucoup de regret que nous avons dû dire au revoir à Martine, notre guide, qui a bien eu du mal à nous quitter. La promesse de venir dans notre région, qu'elle ne connaît pas, et profiter de 36 guides potentiels pour le lui faire découvrir, a clos ce séjour qui restera encore dans tous les esprits.

2019 verra également la réalisation d'un voyage en septembre dont la destination n'est pas encore connue.

Si vous souhaitez, vous aussi participer et découvrir de nouvelles régions de France, n'hésitez pas à contacter Dominique GABASIO sur le mail des Amis du CCAS

lesamisduccas@gmail.com

Priorité donnée aux personnes de Varambon, il suffit pour cela d'être retraité, imposable ou non (dans ce cas aide complémentaire du dispositif ANCV Seniors).

Le prix du séjour est au environ de 700 à 800 € payable en plusieurs mensualités.

La date limite d'inscription est fixée au 28 février de chaque année.

Les Amis du CCAS 2017

L'association les amis du CCAS souhaite apparaître aux yeux de chacun comme une association pour tous et pas seulement pour les seniors de notre village même si la dénomination peut le faire penser. C'est pourquoi elle essaye de développer de nouvelles activités ouvertes au plus grand nombre. Les membres, toujours aussi dynamiques et à la recherche d'activités nouvelles, ont eu la joie de proposer :



La vente de fleurs au mois de mai : avec plus de 27 commandes et 717 plants (fleurs de l'Adapeï de Treffort et légumes des Serres de la Vallée à Château Gaillard confondus) qui se sont répartis dans le village et les alentours.

La journée de printemps en direction de St Nazaire en Royans avec la visite de la grotte de THAIS et le jardin des Fontaines Pétrifiantes : 26 personnes ont pu découvrir cette belle région

Le traditionnel goûter au clos de Brotteaux pour la dégustation de crêpes et de cidre malgré la chaleur torride mais bien à l'abri des grands arbres : merci à ceux qui se sont déplacés

La vente de boudins qui victime de son succès a fait de nombreux déçus qui n'avaient pas commandé et qui n'ont pu déguster ce met délicieux. Cette année, une vente de noix était testée et a également connu un vif succès. Il était prévu la présence d'un producteur de pommes mais le manque de fruits n'a pas permis sa présence. Nous ferons mieux l'an prochain, promis !

En dehors, des animations et des ventes qui permettent de récolter, grâce à vous, des fonds, l'association a mis en place des actions de prévention gratuite en partenariat avec la CARSAT Rhône-Alpes, Service Prévention Seniors (l'appellation senior vaut à partir de 45-50 ans selon le monde du travail, 60 ans selon l'OMS) :



Atelier mémoire, sur 5 semaines, du 15 mai au 19 juin 2017 : 13 personnes ont pu suivre ces séances de 2 h et ainsi stimuler leur mémoire à base d'exercices

Ateliers équilibre, du 15 septembre au 15 décembre 2017 : Ce programme est constitué de 12 séances hebdomadaires associant des exercices pratiques et des conseils sur différents aspects : le développement des automatismes pour éviter les chutes et l'acquisition de réflexes, les bienfaits de l'activité physique et l'adaptation de son environnement. 15 personnes ont ainsi pu être formées.

Une formation aux risques cardiaques et AVC a également été proposée, en partenariat avec Yann MERLIN, habitant de Varambon, pompier professionnel et formateur.

Ateliers 2018

STRESS/SOMMEIL

En partenariat avec la CARSAT
A la mairie de Varambon

25 janvier
01 Février

NUTRITION

A la mairie de Varambon

05, 12, 19 et 26 mars
09 et 23 avril

EQUILIBRE

A la salle des fêtes de Varambon

14, 21 et 28 septembre
05, 12, 19 et 26 octobre
02, 09, 16, 23 et 30 novembre
07 et 14 décembre

Inscriptions

Les amis du CCAS
400 rue des Rives de l'Ain
01160 VARAMBON
Téléphone : 06.09.62.21.46
Mail : lesamisduccas@gmail.com

Les ateliers se déroulent sur
plusieurs séances (2, 5 ou 12) en
fonction du thème.

Pour participer il faut être retraité.
Vous pouvez venir avec des
personnes d'autres communes et
vous inscrire sur plusieurs thèmes.

C'est également 10 personnes qui ont été formées.
L'association a financé pour moitié cette action.

Pour parfaire, la diversité des actions des Amis du
CCAS, et alors que des livres circulaient entre les
varambonnais, les membres ont souhaité ouvrir
une bibliothèque dans une salle de la mairie.
C'est ainsi que grâce à des dons, des achats,
qu'a été créée un véritable fond littéraire de plus
de 400 ouvrages de tout genre et pour tous les
âges. 2 bénévoles, ont accepté de donner du
temps, 2 mercredis par mois de 15 h 00 à 18 h 00
pour recevoir les amateurs de lecture et
partager autour d'un café un moment de
détente.

Nous remercions les quelques personnes qui
leur ont fait confiance moyennant la somme
modique de 5 €/an/famille et également ceux et
celles qui nous ont donné des livres.

Malheureusement, devant le peu de monde
concerné, l'association a décidé de n'ouvrir les
portes de la bibliothèque plus qu'une fois par
mois, le 1er mercredi de chaque mois, de 15 h 00
à 18 h 00 et ce à compter du 1er décembre.

Si toutefois la demande augmentait, nous
reverrions notre temps d'ouverture.

Cette fin d'année aura vu également :
Le repas de Noël et la distribution des colis
aux anciens
La vente d'huitres et de foie gras,
La plantation d'arbres aux Brotteaux en
l'honneur des enfants de la commune nés
dans l'année : 3 en 2017

L'année 2018 sera encore l'occasion de
nombreuses surprises, des activités habituelles,
des ateliers de préventions.

La plantation des arbres si nous avons des
naissances...

Nous vous souhaitons à tous une bonne année
2018, faite de joie et surtout d'une bonne santé et
espérons vous voir nombreux-nombreuses
répondre à nos propositions.

Si vous souhaitez participer à nos actions,
n'hésitez pas à nous contacter et si vous avez
des idées ou des envies, nous sommes preneurs

Merci à tous



Comité d'Animation

Notre année 2017, en quelques photos :



Notre nouveau Bureau

Président : Jean-Pierre BERNARD

Vice-président : Gilles GABASIO

Secrétaire : Jean Paul JEANNIN

Secrétaire adjoint : Mireille BESSON

Trésorier : Pierre OUDOT

Comité d'Animation de Varambon

Rue Principale 01160 VARAMBON

CMBA

2017, encore une bonne année pour le CMBA !



Nous contacter :

Boîte aux lettres à côté
de la mairie

p.chaffanel@aliceadsl.fr

06 63 61 32 29

Facebook : CMBA 01



25/02/2017

CONCOURS DE COINCHE



09/04/2017

SORTIE AUTOS/MOTOS

Journée aux Rousses avec visite du
Fort



30/04/2017

REGROUPEMENT DE DIVERS
CLUBS DU DEPARTEMENT AU
CLOS DES BROTTAUX

Balade commune en direction de la Bourse
d'Echange de DROM





03/06/2017
BALADE MOTARDS

Direction le mont Revard



24/06/2017
JOURNEE PIC-NIC

Visite du jardin « le clos de la Cornière » aux Carronnières



02/07/2017
MONTEE HISTORIQUE
DE TREFFORT



16/07/2017
RASSEMBLEMENT ANNUEL
Succès et record d'affluence
avec plus de 300 véhicules



Apéritif offert par la famille DE BOISSIEU
au château de Varambon



05/08/2017
MONTEE HISTORIQUE DE
BETTANT



08 au 12/08/2017
CARAVANE D'ANIMATION DU
TOUR DE L'AIN CYCLISTE
Avec passage à Varambon



03/09/2017

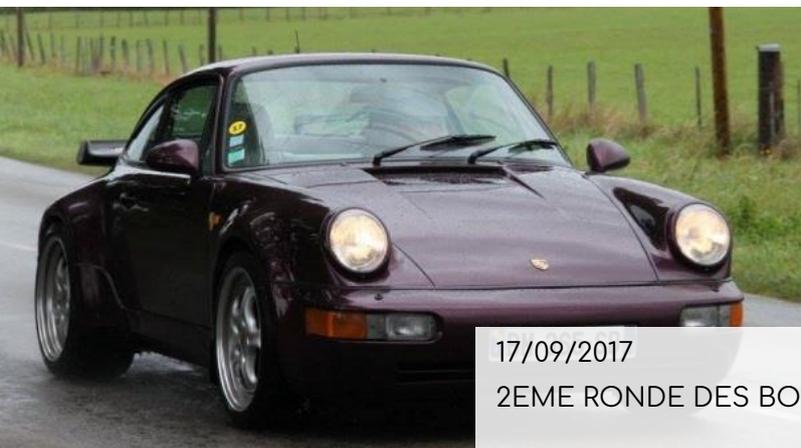
MONTEE HISTORIQUE
DE VILLEREVERSURE



16/09/2017

SOIREE GINGUETTE

Organisation commune avec
« Crescendo/Christophe Vuillot »



17/09/2017

2EME RONDE DES BORDS DE L'AIN

(Sous la pluie comme l'an passé)



30/09/2017

REPAS DES BENEVOLES ET 20 ANS
DU CMBA

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



● Par INTERNET www.caf.fr



● Sur l'APPLI MOBILE Caf - Mon Compte

● Sur TWITTER



● Par TELEPHONE 0 810 25 01 10

(0.06 €/min. + prix d'un appel)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, plusieurs services accessibles en permanence sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

- Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play
 - Consulter vos paiements.
 - Télécharger des relevés et des attestations.
 - Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

- L'actualité et les conseils pratiques de votre CAF

- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.

Ils nous soutiennent

s.a.r.l. **M.G.O.**
Maçonnerie Générale Ould



La Magdeleine - 95, impasse Corbi - 01160 VARAMBON
Tél. 04 74 39 10 32 - 06 79 54 19 69
Fax 04 74 39 22 75 - Mail : sarl-mgo@sfr.fr

OUVERT 7j/7
8h00 - 22h30
info@brasserie01.fr
www.brasserie01.fr

BRASSERIE
DES RIVES DE L'AIN

09 53 58 73 68

01160 VARAMBON

Ferme de Prou
Vente directe à la ferme

**Porc, charcuterie
boeuf et veau**
vente en caissette et au détail
tous les vendredis et samedis
8h / 12h et 14h / 19h

JOLIVET Père et fils
La Magdeleine - 01160 Varambon
tél 04 74 39 17 81
mob 06 06 66 39 60
gaec-de-prou@orange.fr
www.ferme-de-prou.com

**Orchestre et
bandas crescendo**

Christophe Vuillot
Chef d'Orchestre
christophevuillot@free.fr
48 impasse de l'hôtel
01160 VARAMBON
France

04.74.39.80.56
06.08.28.46.47

GALOIN

Charpente Zinguerie
Couverture Ossature Bois

Za en Point Bœuf 01500 Amberieu en bugey
Tel: 04.74.36.51.63

Mr Galoin : 06.10.78.14.75
Email: galoin@sfr.fr site: galoin-charpente.fr

Neuf
Rénovation

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Vincent Zwiters 06 45 15 84 48

Zwiters Rénovation
370 Chemin du Port
01160 Varambon
zwiters.renovation@gmail.com

DEB élagage

53 Rue de l'église
01160 Varambon

Élagage, Abattage
Démontage délicat
Taille de haie et d'arbres fruitiers
Travaux sur cordes et d'accès difficiles

Debourgdorian@yahoo.fr

Tel : 0650910601

Concept Métal SAS
Métallerie - Chaudronnerie

M. CHOLVY Alain

613, Rue des Artisans Port. 06 85 22 26 90
Z.A. de la Bassette Tél. 04 74 35 96 69
01800 MEXIMIEUX Fax 04 74 35 98 05
e-mail : conceptmetal@yahoo.fr

Chambres d'hôtes et séminaires
Château de Varambon



478 rue du Château 01160 Varambon
Tél : 07 85 81 35 32
chateauvarambon@orange.fr
<http://www.chateauvarambon.com/>
fb : chateau de varambon



SOFRAGRAIN
Alimentation du bétail

Bertrand SOVICHE

1335, Route des Tuileries - 01160 VARAMBON
Tél. +33 4 74 39 18 29 - Fax +33 4 74 39 15 94
Port. +33 6 17 76 24 37 - sofragrain@orange.fr



Christophe BOUTEILLE
Port : 06.08.24.13.68

Tél : 04 74 34 71 21
Fax : 04 74 34 70 21
christophe.archigraph@wanadoo.fr

403 Rue des Rives de l'Ain
01160 VARAMBON

CRIEDLICH Nicolas

PLAQUISTE
POSE DE MENUISERIES

Le Pré Neuf - 01160 Varambon
Tél. 06 89 53 16 04 - 04 74 39 15 65
499968 944 00019



LILIROZE
Photographe
88 rue de l'Eglise
01160 Varambon
+33 62 59 15 14
www.liliroze.com
www.les-petits-bonheurs.com

Informatique
Particuliers & Entreprises
Interventions tous matériels, Formations, Site
Web, Téléphonie ...



Contacts : daniel@martin-ferrer.fr
assistance@dmf-info.com

07 87 03 17 93
06 87 17 93

AGENDA

JANVIER

Vendredi 12 - 18h30
Vœux du Maire au clos des Brotteaux

FEVRIER

Samedi 3
Soirée couscous à la salle des fêtes par le Sou des Ecoles

Samedi 24
Concours de Belote par le CMBA

MARS

Samedi 10
Vente de saucissons par le CAV

AVRIL

Dimanche 1^{er}
Chasse aux œufs sur le parcours sportif des Brotteaux par le Sou des Ecoles

Samedi 8
Balade autos-motos par le CMBA

MAI

Dimanche 13
Balade - départ du Clos des Brotteaux par le CAV

Vendredi 18
Livraison des fleurs par le CCAS

Dimanche 27
Vente de brioches au Village par le Sou des Ecoles

JUIN

Samedi 2
Balade motos par le CMBA

Etat Civil

Se sont unis...

Monsieur Jean-Michel THIBAUT et Mademoiselle Marie-Thérèse BRULIN le 17 juin

Monsieur Thierry CHAFFANEL et Mademoiselle Françoise FUGIER le 26 Août

Nous ont quittés...

Madame Yvonne LEON le 26 janvier

Madame Alphonsine BOTALLA-GAMBETTA le 06 Août

Samedi 9 et Dimanche 10
Ball-Trap par l'Amicale Chasse

Mercredi 27
Goûter ou sortie journée par le CCAS

Samedi 30
Concours de pétanque amateur par le Sou des Ecoles

JUILLET

Dimanche 15
7^{ème} Rassemblement autos-motos de collection et prestige par le CMBA

Dimanche 22
Repas Champêtre par le CAV

SEPTEMBRE

Samedi 15
Balade motos par le CMBA

Dimanche 16
3^{ème} journée Roadbook des Bords de l'Ain par le CMBA

Dimanche 30
Grand vide grenier par le Sou des Ecoles

OCTOBRE

Samedi 20
Vente de boudins par le CCAS

DECEMBRE

Mercredi 12
Repas de Noël par le CCAS

Samedi 15
Sortie de Noël par le CMBA

Vendredi 21
Soirée huîtres et foie gras par le CCAS

Lettre au Père Noël, par



Comme chaque année depuis que je sais écrire, j'ai dit à papa et à maman que j'allais vous envoyer une lettre pour vous demander des cadeaux pour Noël. Mais papa m'a pris contre ses genoux et il m'a expliqué que vous n'étiez pas très riche cette année, surtout après le coup auquel vous ne vous attendiez pas : l'argent que vous avez dû payer pour arranger votre traîneau, quand l'autre imbécile est venu de droite avec son traîneau à lui, mais même s'il y avait des témoins, ce n'est pas vrai ce qu'a dit la compagnie d'assurances, et vous étiez déjà engagé.

Et puis, papa m'a dit que je devais être généreux et chouette, et qu'au lieu de demander des cadeaux pour moi, je devrais vous demander des cadeaux pour tous ceux que j'aime bien. Moi, j'ai dit que tant pis, d'accord, alors maman m'a embrassé, elle m'a dit que j'étais son grand garçon à elle, et qu'elle était sûre que malgré le coup du traîneau, il vous restait peut-être assez de sous pour ne pas m'oublier tout à fait.



Pour mon papa et ma maman, ce qui serait bien, c'est que vous leur donniez une petite auto. Je l'ai vue dans la vitrine du magasin qui est un peu plus loin que l'école. Ce serait très bien, parce que je jouerais tout le temps dans le jardin, c'est promis, et je ne ferais plus enrager maman, qui n'aime pas que je sois tout le temps à courir dans la maison et à faire des bêtises dans la cuisine.



Pour la maîtresse, qui est si gentille et si jolie quand nous ne faisons pas trop les guignols, j'aimerais avoir la réponse de tous les problèmes d'arithmétique de l'année. Je sais qu'à la maîtresse, ça lui fait toujours beaucoup de peine de nous mettre des mauvaises notes.

Et puis, pour Marie-Edrige, qui est une petite voisine, et qui est très chouette, même si c'est une fille, avec sa figure rose, ses yeux bleus et ses cheveux jaunes, j'aimerais savoir faire des galipettes terribles. Marie-Edrige dirait : « Nicolas, c'est le champion de tous les champions. » Et elle serait très contente.



Il y en a peut-être que j'oublie, parce qu'il y a des tas de gens que j'aime bien, alors, donnez-leur à eux aussi des tas et des tas et des tas de cadeaux.

Pour moi, comme je vous l'ai dit, je ne veux rien. Même s'il vous reste encore des sous, et que, je ne sais pas, vous auriez tout de même envie de me faire une surprise, comme de m'apporter l'avion qui est dans la vitrine du même magasin que celui où vous trouverez l'auto de papa et maman.

En tout cas, je vous promets d'être le plus sage que je pourrai, et je vous dit joyeux Noël !



Joyeuses fêtes !

NUMEROS D'URGENCE

Police secours	17
Service d'Aide Médicale Urgente	15
Sapeurs-pompiers	18
Numéro d'appel urgence européen	112
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114 (par fax et sms)

NUMEROS UTILES

Centre anti-poison à Lyon	04 72 11 69 11
EDF (Service dépannage)	0 810 333 001
Allo météo	115
Enfance maltraitée	119
Disparition d'un enfant	116 000
Ligue nationale contre le cancer	04 74 22 58 00
Croix Rouge Française	04 74 23 25 65
Drogue infos service	0 800 84 08 00
SOS amitié	04 78 29 88 88
Stop-djihadisme	0 800 005 696
Gendarmerie Pont d'Ain	04 74 39 10 55
Violences conjugales	39 19
Cartes bancaires	0 892 705 705



Mairie de Varambon
 400 rue des Rives de l'Ain
 01160 VARAMBON
 www.varambon.com